



ASSEMBLÉE CITOYENNE

CONSEIL DE QUARTIER PEREIRE MALESHERBES

MERCREDI 1ER DÉCEMBRE 2021

Le mercredi 1er décembre 2021, à 19 h 00, les habitants du quartier Pereire Malesherbes se sont réunis à l'école élémentaire Ampère pour la première Assemblée citoyenne de la nouvelle mandature du Conseil de quartier.

Les élus et intervenants suivants étaient présents :

- M. LEDRAN Christophe, adjoint au Maire du 17^e arrondissement, en charge de la coordination des travaux sur l'espace public, du suivi des chantiers, des mobilités et délégué au quartier Pereire Malesherbes,
- M. de LIVONNIERE Scévole, adjoint au maire du 17^e arrondissement en charge de la vie associative et de la participation citoyenne,
- M. LOGEREAU Pierre-François, conseiller du 17^e arrondissement, en charge de la coordination des travaux sur l'espace public, du suivi des chantiers et des mobilités,
- Mme HAZARABEDIAN Sonia, conseillère du 17^e arrondissement, en charge de la restauration scolaire, de l'alimentation durable et de l'agriculture urbaine,
- Mme PEREZ Karina, conseillère du 17^e arrondissement de Paris, fondatrice de la Ressourcerie des Batignolles,
- Mme WORMIT Jacqueline, chargée de communication, Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris,
- Mme GUIFFES-TOURET Klervi, coordinatrice sensibilisation et lien social, Ressourcerie des Batignolles.

I - Plénière

Dans la première partie de la soirée, après une introduction des élus, les représentantes de la DPE et de la Ressourcerie des Batignolles ont présenté leurs actions et ont répondu aux questions des participants.

Introduction des élus

M. de LIVONNIERE ouvre la séance à 19 h 05.

M. LEDRAN rappelle que le 17^e arrondissement compte neuf conseils de quartier. Chacun comprend 14 habitants tirés au sort, 10 acteurs locaux et 3 élus. Ils se réunissent pour faire remonter les problématiques du quartier et voir comment améliorer le quotidien des habitants. Ils définissent aussi les thématiques pour des réunions publiques telles que l'assemblée citoyenne de

ce jour. Le Conseil de quartier Pereire Malesherbes a identifié trois sujets prioritaires : la circulation, la sécurité et la propreté-cadre de vie. C'est ce dernier sujet qui sera traité ce jour.

Intervention de la DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau)

Mme WORMIT indique que la DPE est chargée à la fois de la collecte des déchets et du nettoyage des rues. Les agents travaillent 364 jours par an et 24 heures sur 24.

Dans le 17^e arrondissement, 360 agents de propreté interviennent. Les ateliers 17-3 et 17-4 rassemblent 80 éboueurs, chargés de traiter trois quartiers de l'arrondissement, dont Pereire Malesherbes. Ces ateliers sont enterrés et ne disposent pas de fenêtres, ce qui a compliqué la gestion de la pandémie.

Nettoyage des rues

Les équipes du 17^e arrondissement doivent balayer chaque jour un peu plus de 450 km de trottoirs. Elles effectuent au moins un lavage par semaine dans chaque rue, et entre deux et quatre passages de balai, essentiellement le matin.

Plusieurs points noirs ont été identifiés dans le quartier et sont traités tous les jours (rue Marguerite Long, rue Stéphane Grappelli, rue Albert Roussel, Hauts de Malesherbes, rue de Saussure). Tous les matins, le camion des encombrants passe dans la rue Saussure et le nombre de lavages hebdomadaires est porté à deux dans ces rues. Malheureusement, les habitants ne voient pas toujours la différence, car ces zones se salissent à nouveau très rapidement.

- ➔ Un intervenant regrette l'état de propreté du quartier et souhaite une plus grande verbalisation des incivilités.

Mme WORMIT rappelle que les agents de la DPE ne sont pas en capacité de verbaliser dans la mesure où cette action ne relève pas de leurs compétences.

- ➔ Une intervenante demande si le travail des agents est contrôlé. D'après elle, il arrive que des agents passent leur temps au téléphone, avec des écouteurs, ou qu'ils n'utilisent pas leur balai.

Mme WORMIT explique que les éboueurs ne balaient pas quand ils se rendent sur leur canton (zone de nettoyage). Ils disposent d'un téléphone pour émettre et gérer des notifications DansMaRue ; en revanche, ils ne doivent pas utiliser d'écouteurs, pour leur propre sécurité.

Par ailleurs, certaines rues se resalissent très vite après leur passage, pour diverses raisons — et cela s'avère frustrant en premier lieu pour les éboueurs eux-mêmes. De manière générale, la Direction de la Propreté est confrontée à des incivilités galopantes et un problème global de discipline. Les mégots représentent par exemple 360 tonnes par an. Il devient de plus en plus difficile d'entretenir la voie publique et aucun éboueur ne s'en satisfait.

Le travail des agents est évidemment contrôlé par des chefs d'atelier et des chefs de secteur (1 à 2 chefs d'atelier pour 20 à 30 éboueurs). Néanmoins, si les habitants souhaitent signaler certains comportements ou problèmes, ils peuvent utiliser l'outil DansMaRue ou faire un signalement sur Paris.fr. La Direction procède alors à des rappels.

- ➔ Une intervenante estime qu'il n'est pas du ressort des habitants de contrôler le travail des agents.

- ➔ Un intervenant s'étonne de voir de mauvaises herbes sur les trottoirs et s'enquiert du ramassage des feuilles mortes.

Mme WORMIT explique qu'il est désormais interdit d'utiliser des pesticides. Les mauvaises herbes doivent être retirées à la binette, ce qui s'avère beaucoup plus long. De plus, ce désherbage ne peut intervenir que trois fois par an, en application d'une disposition du Conseil de Paris. Quant aux feuilles mortes, leur ramassage s'effectue au besoin, mais est plus facile si elles forment un petit lit au sol.

Collecte des déchets

Mme WORMIT fait savoir que la collecte commence à 6 h. Par arrêté préfectoral, certaines rues doivent être traitées avant 7 h et la majorité avant 8 h 30. Tous les établissements scolaires doivent l'être avant l'arrivée des élèves.

- ➔ Une intervenante déplore que les éboueurs passent désormais à tout moment dans la journée. Cela bloque la circulation et des poubelles restent longtemps sur le trottoir.

Mme WORMIT fait état de problèmes de circulation en lien avec les travaux du tram. Les éboueurs partent toujours à 6 h de l'atelier, mais ils doivent contourner le chantier en montant sur le périphérique. Des bennes de reliquat doivent parfois passer l'après-midi pour collecter les poubelles restantes.

- ➔ Une intervenante constate que beaucoup de poubelles restent sur le trottoir toute la nuit. En cas de manifestation, certains y mettent le feu.

Mme WORMIT rappelle le Règlement sanitaire d'Eugène Poubelle : les bacs doivent être sortis une heure avant le passage et rentrés un quart d'heure après le passage. Le problème est que les gardiens sont de moins en moins nombreux et que beaucoup d'immeubles sont gérés par des sociétés de prestation. Elles sortent les bacs de tous les immeubles qu'elles gèrent la veille au soir. Des verbalisations interviennent parfois, à hauteur de 135 euros par bac, mais ces sociétés les répercutent dans les charges locatives. Il convient de s'y montrer attentif.

Mme WORMIT présente ensuite les quatre flux de collecte : trois en porte à porte et un en apport volontaire.

1) *Ordures ménagères résiduelles (poubelles à couvercle vert)*. Elles sont collectées tous les jours hormis le 1er mai. Elles sont incinérées, et valorisées uniquement par le chauffage urbain et l'électricité.

2) *Tri (poubelles à couvercle jaune)*. Les consignes de tri ont été simplifiées au 1er janvier 2019. Ces bacs recueillent le papier, le carton et les emballages (dont les capsules de café en aluminium), en vrac. Ils sont collectés les mercredis et vendredis, puis rejoignent le centre de tri Paris 17 et les filières de recyclage.

Il n'existe pas de poubelle pour le plastique. Les emballages en plastique vont dans la poubelle jaune et les objets en plastique dans la poubelle verte.

3) *Verre (poubelles à couvercle blanc)*. Ces bacs recueillent les bouteilles, bocaux et pots. Il faut les vider et retirer les bouchons, mais il est inutile de les laver. Il ne faut pas y jeter de verre cassé ou d'autres types de verre, qui n'ont pas le même point de fusion et qui doivent aller dans la

poubelle verte. Ces déchets sont collectés le vendredi et rejoignent directement le centre de recyclage.

4) *Déchets alimentaires*. Depuis juin 2021, il est possible d'apporter ses épluchures et restes alimentaires (y compris les sachets de thé, les os, arrêtes et coquilles) tous les jours aux marchés couverts Ternes-Lebon et Batignolles, ainsi que les mercredis et samedis matin au marché Berthier. Ces déchets sont composés à 70 % d'eau et il serait regrettable de brûler. Ils sont utilisés en méthanisation pour produire le biogaz des bus et bennes parisiens et du fertilisant pour les agriculteurs franciliens. La division territoriale de la Propreté offre un kit de pré-tri aux personnes intéressées (40 sacs et une corbeille).

→ Un intervenant signale que les sacs du marché Berthier sont désormais compostables.

Mme WORMIT juge optimal le ratio d'un bac jaune pour un bac vert, voire même deux bacs jaunes pour un bac vert. Les personnes souhaitant échanger un bac vert contre un bac jaune peuvent en faire la demande, mais devront sans doute patienter un peu en raison des problèmes actuels d'approvisionnement en plastique et en puces.

Dans le 17^e arrondissement, environ 25 % des immeubles n'ont pas de local poubelle assez grand pour accueillir les bacs blancs et 17 % ne peuvent pas accueillir de bac jaune.

Il existe des colonnes à verres, dotées de puces. Elles débordent parfois, car il est interdit de les utiliser entre 22 h et 7 h pour des raisons de bruit. Les utilisateurs, et notamment les restaurateurs, laissent donc leurs bouteilles à côté.

Des Trilib' sont également installés pour ceux qui ne disposent pas de poubelles jaunes.

Les textiles (vêtements, chaussures, maroquinerie) peuvent tous être déposés dans des containers à textiles pour être recyclés en matériaux d'isolation. Des circuits de réemploi existent également (Ressourcerie). Le Relai 75 passe chaque jour relever ses containers et les problèmes d'effraction ont été réglés.

Enfin, le tri mobile est proposé neuf matinées par semaine sur six emplacements dans le 17^e arrondissement, et ce toute l'année. Les habitants peuvent y apporter du petit électroménager (jusqu'à la taille d'un four à micro-ondes), des ordinateurs et cartouches d'imprimantes, du matériel dangereux, des piles et ampoules, des pots de peinture, etc. Tout ce qui est donné aux éboueurs devient un déchet. Pour l'éviter et favoriser le réemploi, la Ressourcerie s'associe désormais aux tris mobiles.

En conclusion, Mme WORMIT invite à consulter la chaîne YouTube de la Direction, sur laquelle ont été postées diverses petites vidéos tournées pendant le confinement, principalement à destination des écoles. Une dizaine d'épisodes portent sur la propreté, le tri, le compostage, la vie des déchets, le désherbage, les collectes, etc.

M. LEDRAN rappelle que la Maire de Paris avait promis un doublement du budget consacré à la propreté lors de sa campagne électorale. Tel n'est pas le cas. De plus, le maire d'arrondissement Geoffroy BOULARD a demandé à maintes reprises à avoir une autorité hiérarchique sur les équipes de propreté, ce qui lui a été refusé.

Il salue toutefois le travail de qualité mené par les équipes de la Propreté, même si des efforts restent à accomplir, en particulier en matière de nettoyage.

Intervention de la Ressourcerie des Batignolles

Mme PEREZ est à la fois élue citoyenne et écologiste à la mairie du 17^e arrondissement et fondatrice de la Ressourcerie des Batignolles. Elle aussi salue le travail mené par la Direction de la Propreté, dont elle connaît l'engagement, et rappelle que ce sujet concerne chaque citoyen. Il ne suffit pas de se défaire sur les personnels de la Ville de Paris, qui ne peuvent pas accomplir des miracles seuls.

Mme GUIFFES-TOURET précise la définition du réemploi. Ce dernier s'inscrit en amont du recyclage. Il s'agit d'éviter de créer un déchet, même recyclable, en réutilisant un objet. Le réemploi est aujourd'hui inscrit dans les lois européennes.

La Ressourcerie des Batignolles a commencé Porte d'Asnières en 2012, avec des bénévoles. Aujourd'hui, elle se trouve au 132 de la rue de Saussure, compte quinze salariés et trois apprentis et gère 200 tonnes par an en réemploi. Sa démarche est très ancrée territorialement, inscrite dans l'économie circulaire et l'écologie sociale.

Chacun possède chez lui des objets qui l'encombrent, et qui peuvent encore être utiles à d'autres. Ces objets sont collectés et mis en vente à prix solidaire. Grâce à l'argent récolté, la Ressourcerie peut fonctionner, mais aussi mener des actions culturelles et de lien social dans le quartier (cantine solidaire, ateliers, repair cafés). Ainsi, la Maison des Possibles du square Paul Paray propose un accompagnement administratif et numérique, un accompagnement scolaire, des animations de bien-être, des ateliers, des animations pour les parents et les enfants. Quant à la Ressourcerie mobile, elle se déplace depuis le mois d'avril au pied des logements sociaux pour proposer des ateliers, une mini-boutique et des comptoirs de collecte.

La Ressourcerie poursuit donc trois objectifs : éviter les déchets, pousser à une consommation locale et responsable et créer de nouvelles solidarités. Elle les remplit au travers de quatre actions :

La collecte. Les habitants peuvent apporter leurs objets à la Ressourcerie, qui propose aussi une collecte à domicile. Elle accompagne également le tri mobile de la Ville de Paris trois fois par mois (à Cardinet, place Levis et place Cesbron).

La valorisation. Les salariés et bénévoles trient les objets, pour les envoyer soit en boutique (assortis d'un prix) soit vers le recyclage.

La redistribution. Elle passe par la boutique solidaire du 132 rue de Saussure, mais aussi par des dons à des associations, des ventes à des friperies et des vestiaires solidaires.

La sensibilisation. Toutes ces actions visent à sensibiliser sur la réduction des déchets et la consommation locale, qui contribuent à une ville plus propre.

En 2019, 67 % des 180 tonnes reçues ont été réemployées. Sur les 33 % restants, 12 % ont été recyclés et le reste a été apporté à la déchetterie de la porte de la Chapelle.

L'association s'autofinance à 80 % ou 85 %, principalement grâce à la boutique, mais aussi à ses activités de sensibilisation dans les écoles ou en entreprise.

En conclusion, Mme GUIFFES-TOURET invite chacun à rendre visite au 132 de la rue de Saussure, pour devenir bénévoles, usagers ou clients, participer à des ateliers, donner ou acheter.

➔ Un intervenant rappelle qu'une loi entrera en vigueur le 1er janvier 2023, interdisant notamment de jeter le textile.

Mme PEREZ indique que le réseau des Ressourceries cherche actuellement à faire reconnaître que leurs associations à but non lucratif de l'économie sociale et solidaire ne se placent pas au même niveau que des acteurs tels que Darty. Avant d'envoyer des objets au recyclage, elles cherchent à les réemployer au maximum. De plus, elles créent des emplois et du lien sur des territoires qui en ont souvent besoin. Elles contribuent donc à « faire société », à l'image de l'assemblée citoyenne de ce jour.

II – Ateliers

Dans la seconde partie de la soirée, les participants étaient invités à participer à 3 ateliers participatifs et de sensibilisation sur les questions de propreté, de recyclage et de réemploi.

Atelier DPE (Direction de la propreté et de l'eau)

Les équipes de la DPE ont proposé aux habitants deux activités de sensibilisation :

- Le jeu du tri
- La vie des déchets

Atelier Ressourcerie des Batignolles

Les équipes de la Ressourcerie des Batignolles ont invité les habitants à réfléchir collectivement à la question suivante :

Où déposer textiles, meubles et appareils électriques que je n'utilise plus et que je souhaite donner ?

➔ *Réponses des participants :*

Textile :

- À la Ressourcerie des Batignolles ;
- À la Croix Rouge en bas d'immeuble (rue Berthier) et d'autres associations ;
- Aux bornes textiles Relai 75 ;
- Au Trimobile.

Meubles :

- Via les collectes à domicile menées par des associations ;
- En apportant directement les éléments aux associations ;
- Par des échanges entre particuliers ;
- En communiquant sur les groupes / réseaux sociaux :
 - J'aime le 17^e ;
 - Mums in the 17 ;
 - Donnerie des Batignolles.

Électrique :

- En se rendant directement dans les magasins spécialisés ;
- En donnant ce qui fonctionne à la Ressourcerie.

Atelier Démocratie locale – Mairie du 17^{ème}

Les équipes de la Démocratie Locale ont proposé aux habitants de réfléchir collectivement à la question suivante :

Comment, ensemble, agir positivement dans l'optique de favoriser les comportements responsables en matière de propreté et de tri ?

➔ *Réponses des participants :*

Constater

Positif (+) :

- Le service de collecte des encombrants fonctionne bien.

Négatif (-) :

- Trop de personnes jettent leurs encombrants à côté des poubelles.
- Les personnes qui commettent des incivilités réagissent mal lorsque d'autres passants leur font des remarques.
- Il y a un réel problème de comportement, de civisme voire d'éducation pour une partie de la population.

Agir

Informier davantage et d'une manière plus pertinente

- Diffuser davantage d'informations précises et pratiques sur le tri, en allant vers les citoyens. Il ne faudrait pas que ces derniers soient obligés d'aller chercher l'information mais que celle-ci leur vienne directement :
 - ➔ Mener des campagnes d'affichage et distribuer des flyers à répétition ;
 - ➔ Mener des campagnes chocs sur les réseaux sociaux, avec la diffusion de petites vidéos courtes mais pouvant avoir un réel impact sur les rapports des citoyens aux déchets.

Sensibiliser les personnes, à tous les âges :

- Passer dans les écoles pour sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge ;
- Rappeler les règles du tri au sein des entreprises et administrations ;
- Sensibiliser les adultes en proposant davantage de réunion de ce type.

Réprimer davantage l'incivisme à l'égard de ces questions :

- Multiplier les contrôles ;
- Rehausser le niveau des amendes.

Agir sur l'urbanisme

- Prendre en compte les incivilités potentielles dans la conception des villes ;

- Supprimer les espaces clos dans les rues (pieds d'arbres, jardins, etc.).

Agir sur l'esthétique

- Ajouter du beau et du végétal pour donner envie de faire plus attention.

Utiliser le nudge

- Jouer sur l'inconscient des personnes et ainsi faire en sorte qu'elles arrêtent de mettre leurs encombrants à côté des poubelles.

Multiplier les partages d'expériences entre les villes (Ex : Londres, New York, etc.)

Il est à noter que les divers constats et propositions émis par les participants seront transmis, dans la mesure du possible, aux services compétents.

